

COPIE CERTIFIEE CONFORME

90895

EXCO LOIRE
Société Anonyme
au capital de 130 000 euros
Siège social : Z.I. Molina La Chazotte Sud - 108, rue de l'Avenir
42350 LA TALAUDIERE
353400070 RCS ST ETIENNE

DEPOT R.C.S N°
23 - 107 0384
TRIBUNAL DE COMMERCE ST ETIENNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 DECEMBRE 2006**

L'an deux mille six,

Le 20 décembre,

A 14 heures,

Les administrateurs de la société EXCO LOIRE se sont réunis en Conseil, Z.I. Molina La Chazotte Sud - 108, rue de l'Avenir 42350 LA TALAUDIERE, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

La société AGESCO CONSEILS, représentée par son représentant permanent, Madame Agnès GOULERET

La société ALTO EXPERTISE, représentée par son représentant permanent, Monsieur Sébastien TRESCARTES

Madame Brigiite DUBOIS

Madame Nicole GIACOMEL

Monsieur Maurice RIVRON

Monsieur Philippe THOMAS

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Madame Brigiite DUBOIS préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Nicole GIACOMEL remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Philippe THOMAS
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

RESOLUTION UNIQUE

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Philippe THOMAS, en tant qu'administrateur pour motif personnel et décide qu'il ne sera pas procédé à son remplacement.

Le Conseil donne tous pouvoirs à Madame Brigitte DUBOIS ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Un Administrateur

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop followed by a few more strokes.